

Côté cour / Côté classe

Année 2007/2008, n° 13

Date de parution : décembre 2007



Conflans Sainte Honorine

Bilan de la rentrée

Dans ce numéro :

Bilan de la rentrée 1-2

La CLIS 2

Pensez à marquer les vêtements de vos enfants ! 2

La coopérative 3

Cuisine centrale Sodexho 3

Parents délégués 4

Petit mémo sur les cycles du primaire 4



Rentrée scolaire calme avec une fermeture de classe en élémentaire compte tenu de la baisse des effectifs. Du côté des maternelles, la bascule d'enfants d'une maternelle sur l'autre a permis d'obtenir une moyenne des élèves par classe analogue sur les deux maternelles.

A noter, il y a cette année une classe à double niveau dans l'école élémentaire : CE2/CM1 avec 20 élèves. Les autres classes ont en moyenne 27 élèves.

Pour cette rentrée scolaire 2007 des enseignants, tous les postes sont pourvus. Il en est de même pour le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).

Bienvenue aux deux nouvelles directrices de maternelle.

Enseignement des langues étrangères :

- les langues proposées sont l'anglais et l'allemand,
- l'enseignement est assuré soit par un intervenant extérieur (un pour chaque langue), soit par un enseignant de l'école titulaire de l'habilitation en anglais,
- à noter que les cours d'allemand ne débutent qu'à partir du CM1 car il n'y avait pas assez de demande au niveau des CE2.

Nouveautés du périscolaire (garderies du matin et du soir, animations du midi) très appréciées par les parents : la diffusion d'un règlement intérieur et la modification d'accès pour l'accueil du soir.

Bilan des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école : nous avons obtenu 14 sièges sur 23 sur l'ensemble du groupe scolaire (11 en élémentaire, et 3 à la maternelle Chennevières). MERCI à tous ceux qui ont voté pour nous. Néanmoins, nous regrettons le peu de mobilisation des parents pour se porter candidat et pour participer au vote. Nous n'avons pas pu présenter cette année une liste FCPE pour la maternelle 3 Sapins. Chaque trimestre avant les conseils d'école, nous organisons une réunion ouverte à tous les parents dont la date et le lieu sont affichés sur le panneau extérieur destiné aux parents d'élèves.

Les premiers conseils d'école ont eu lieu dans chaque école maternelle et élémentaire fin octobre ou début novembre. A ce jour, la diffusion du compte-rendu à tous les parents a été effectuée dans deux écoles sur trois.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

A plusieurs reprises lors de différentes réunions, nous avons abordé le problème de l'insécurité routière devant notre groupe scolaire. La pose de chicanes et la création d'un deuxième passage protégé ont été effectuées en septembre dernier. Les parents d'élèves remercient la mairie pour cette réalisation.

La CLIS

Parmi les classes de l'école élémentaire de Chennevières, il existe une CLIS1 (Classe d'Intégration Scolaire de niveau 1). L'enseignante chargée de cette classe est Mme POULAIN. Une douzaine d'enfants sont inscrits dans cette CLIS.

Mais qu'est-ce qu'une CLIS ?

Les classes d'intégration scolaire (CLIS) permettent l'accueil dans une école primaire ordinaire d'un petit groupe d'enfants (12 au maximum) présentant le même type de handicap.

Il existe quatre catégories de CLIS destinées à accueillir des enfants atteints d'un handicap mental (CLIS 1), d'un handicap auditif (CLIS 2), d'un handicap visuel (CLIS 3) ou d'un handicap moteur (CLIS 4).

Les CLIS accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une intégration individuelle continue dans une classe ordinaire mais pouvant bénéficier, dans le cadre d'une école, d'une forme ajustée d'intégration : enseignement adapté au sein de la CLIS, participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet collectif de l'école, partage de

Des travaux ont été réalisés et du mobilier a été livré par la Mairie avant la rentrée. Cependant, nous espérons que cette année scolaire verra enfin le début de la rénovation de la cour de récréation de l'école élémentaire, autre sujet récurrent d'insécurité pour notre groupe scolaire.

nombreuses activités avec les autres écoliers.

De plus, chaque enfant accueilli dans une CLIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps d'intégration individuelle dans une classe de l'école où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves.

L'enseignant chargé d'une CLIS est un instituteur ou professeur des écoles spécialisé qui fait partie de l'équipe pédagogique de l'école et qui organise, en liaison avec les maîtres des différents cycles et les services de soins, la mise en œuvre du projet individuel de chaque élève handicapé.

Dans la plupart des écoles possédant une CLIS un ou plusieurs aides-éducateurs effectuent un travail d'auxiliaire d'intégration scolaire sous la responsabilité de l'enseignant de la CLIS et du directeur de l'école. Leur action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres sur l'ensemble du temps scolaire.

Source : www/education.fr

Pensez à marquer les vêtements de vos enfants !

N'oubliez pas de marquer les pulls, gilets, manteaux, bonnets et gants de vos enfants. Tout vêtement non récupéré au plus tard en juin sera donné à une association caritative.

NOM _____
PRENOM _____



La coopérative

Tous les ans, à la rentrée scolaire, les familles se voient demander le versement d'une somme d'argent, non obligatoire, pour la coopérative scolaire. Beaucoup d'entre elles s'interrogent :

La gestion financière se situe à 2 niveaux, par le biais de 2 structures complémentaires.

La coopérative de classe aide à la vie quotidienne de la classe (tirage de photos, achat de livres...).

En maternelle, sa gestion financière est assurée par les enseignants. En élémentaire, elle peut être gérée par un président, un secrétaire et un trésorier, 3 élèves élus par leurs camarades, ayant pour tuteur légal leur enseignant. Les ressources proviennent des dons des familles, de la vente de calendriers...

La coopérative de l'école est le support de projets concernant plus d'une classe. Elle

répond aux besoins en équipement collectif, sans se substituer aux collectivités territoriales.

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole).

Les ressources proviennent du produit de la kermesse en maternelle, des subventions de la Caisse des Ecoles, de la remise accordée par le photographe sur la vente des photographies...

Chaque année, un compte-rendu financier est soumis à l'approbation de 2 parents extérieurs à la gestion de la coopérative.

Par vos dons, vous cotisez donc à cette association, et disposez donc d'un droit moral à être informés des activités et de la gestion de la coopérative. Information que vous trouvez dans les comptes-rendus des conseils d'école.

Cuisine centrale Sodexho

La 1^{ère} visite de la cuisine centrale Sodexho ouverte aux parents d'élèves a eu lieu le 13 mars 2003. Lors de la dernière Commission Menu du 12 juin 2007, une nouvelle visite du lieu était proposée par Serge LIGNEAU, (directeur), Laura GERVOISE (suivi clientèle) et Carole PERROT (responsable qualité).

En quatre ans, la capacité de l'établissement est passée de 4800 à 7000 repas pour les enfants et les personnes âgées, ce qui surprend toujours vu la taille du bâtiment. Le nombre de personnes (de la secrétaire administrative au chauffeur livreur) a également augmenté de 22 à 32. Lors de l'agrandissement de la cuisine, une légumerie et un local de récupération des emballages ont été créés. L'étude sur le



recyclage des barquettes n'a pas encore abouti. Le projet de la zone pâtisserie a été abandonné car beaucoup trop contraignant.

Le principe de base de l'implantation des locaux est toujours de passer « du plus sale au plus propre » ce qui implique une propreté quasi-clinique. Ainsi les chambres froides sont différenciées pour le stockage et se traversent de part en part. Tout est contrôlé et goûté à tout moment selon des normes de plus en plus strictes d'hygiène. Les contrôles sont aussi bien externes qu'internes.

L'été dernier, les travaux prévus dans la cuisine, dont le changement de tout le matériel de la zone de cuisson, ont été effectués.

Journal réalisé par :

Isabelle Bernard-Frêne
Jeanine Gaillard
Nadine PalissonRetrouvez-nous sur le web !
www.fcpe78.fr
www.fcpe.asso.fr

Coordinatrices :

Nadine PALISSON
Tél. 01 34 90 07 36Isabelle BERNARD-FRENE
Tél. 01 39 72 42 59

Parents délégués

Maternelle Chennevières

Classe de Mme PHELIPPEAU :Audrey GUILLOT et
Cyril VANDERCOLDENClasse de Mme COATANTIEC :

Nathalie DEPIERRE

Maternelle Trois Sapins

Classe de M. BIGOR :

Carole DECLERCK

Elémentaire Chennevières

Classe de Mme LE CAPITAINE :

Isabelle RITTEMARD

Classe de Mme ROULLEAU :

Marianne PEYRAT

Classe de Mme COURTIN :

Catherine DIVO

Classe de Mme CORNEROUTE :

Jeanine GAILLARD

Classe de Mme MAJKA :

Carole DECLERCK

Classe de Mme DRIAUX :

Catherine DIVO

Classe de M. LE VEZOUET :

Sophie PENCREACH

Classe de Mme LEVY :Djamila CLEMENT,
Jeanine GAILLARD et
Valérie WOJCIECHOWSKIClasse de Mme MEANCE :

Nadine PALISSON

Classe de Mme DE ZAEVYDIT :Isabelle BERNARD FRENE et
Marie-Lise SIMON SAN MARTY

Petit mémo sur les cycles du primaire

	ECOLE	CLASSE	CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3
ECOLE	école maternelle	petite section	apprentissage premiers		
		moyenne section			
PRIMAIRE	école élémentaire	grande section		apprentissage	
				fondamentaux	
		cours préparatoire cours élémentaire 1ère année			
		cours élémentaire 2ème année cours moyen 1ère année cours moyen 2ème année			approfondissements
	collège	6ème			